



PROJET DE TRAVAUX DÉLÉGUÉS 2022

ÉCLAIRAGE PUBLIC

DEMANDE D'ESTIMATION DE TRAVAUX DÉLÉGUÉS AU SDESM (HORS ENFOUISSEMENT)

RÉPONSE AVANT LE
30 JUIN 2021



COUPON REPONSE

À renvoyer par courriel à : eclairagepublic@sdesm.fr
et par courrier au : SDESM, 1 rue Claude Bernard 77000 LA ROCHETTE

Date de la demande : / / 2021

Commune de :

Nom de la personne à contacter :

Coordonnées téléphoniques :

Courriel :

LIEU(X) ET/OU RUE(S) CONCERNÉE(S) À ETUDIER :

TYPE(S) DE TRAVAUX :

- | | | |
|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> Extension de réseau | <input type="checkbox"/> Mât solaire | <input type="checkbox"/> Armoires de commande |
| <input type="checkbox"/> Création de points lumineux | <input type="checkbox"/> Rénovation éclairage extérieur sportif | <input type="checkbox"/> Autre : |
| <input type="checkbox"/> Rénovation de points lumineux | <input type="checkbox"/> Mise en valeur du patrimoine | |

Les données recueillies dans ce formulaire sont destinées à la correspondance avec les «Référénts éclairage public» au sein des collectivités adhérentes (évaluation des travaux et des besoins) et le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou de mesures précontractuelles. Les données ne sont destinées qu'aux services du SDESM et ne sont transmises à aucun tiers. Elles sont conservées pour une durée d'un an. Conformément aux articles 15 à 22 du règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données vous concernant. Pour exercer ces droits, nous vous invitons à contacter eclairagepublic@sdesm.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par voie postale à la CNIL.